

Les maires de Toul (7)

Chapitre 3 : 1945-1953 Pierre SCHMIDT et Henri MILLER

Les dernières élections remontent à 1936, c'était pour élire les députés. Les Français vont devoir se réhabituer à se rendre aux urnes. De 1945 à 1947 les électeurs seront appelés huit fois à voter, pour les conseils municipaux, les députés, les conseillers départementaux et deux référendums. Les premières élections pour désigner les conseils municipaux, sont prévues le 29 avril 1945. Un mois avant les élections, la délégation municipale relève les salaires et les allocations des employés municipaux. L'ancienne municipalité avait prévu une augmentation mais moins importante. La délégation donne accord pour l'ouverture d'une clinique dans les locaux de l'hôpital Saint-Charles : chambre à un lit, TSF et repas améliorés. La clinique ouvrira le 6 décembre 1949. Les chambres sont toutes rapidement occupées. Prix de la journée : 1 065 francs ; avec le remboursement de la sécurité sociale, reste à payer pour le patient 300 francs.

Enfin une bonne nouvelle, elle arrive **le 31 mars**, la ville de Toul sera enfin alimentée en gaz à partir du 1^{er} mai par une canalisation provisoire. Le projet initial étant remis à plus tard faute de trouver 20 tonnes de ciment. Le 7 avril, réunion d'information organisée par le comité départemental de libération sous la présidence du sous-préfet assisté du docteur Schmidt. Les élections sont, dans un premier temps, évoquées timidement par le représentant départemental de libération qui milite en faveur d'une liste d'union pour asseoir la IV^e république et faire aboutir les réformes sociales préconisées par le CNR (Conseil National de la Résistance). Il en appelle « *Aux bons Français, tous ceux qui repoussent les menées souterraines vichyssoises* ». Puis le ton devient plus polémique « *D'un côté ceux qui, venus de tous les horizons politiques, s'engagent à travailler dans l'intérêt commun, de l'autre les adversaires de cette union pour des motifs plus ou moins avouables...* ». Ils ne sont ni plus ni moins traités de « *tarés, de pécheurs en eau trouble..., le choix des électeurs sera facile, il sera pour la France ou pour Vichy* ». Le docteur Schmidt

affirme que cette union réclamée par le CNR est réalisée dans la ville de Toul. Deux listes vont s'opposer aux élections municipales : la liste d'Union Républicaine et d'Action Sociale présentée par le docteur Schmidt, avec des résistants comme Jean Kimmel, Clément Baué, le docteur Rothan, des prisonniers de guerre, des déportés, des socialistes, des communistes et une seule femme madame Joséphine Laporte. Depuis le 21 avril 1944, les femmes ont enfin le droit de vote. La deuxième liste, liste d'Entente Républicaine et de Défense des Intérêts Communaux, est portée par Henri Miller. Sur cette liste sont candidats huit conseillers sortants dont Charles Douzain, Emile Chatton qui ont été des acteurs des crises municipales d'avant-guerre. Deux femmes, Mesdames Adam et Raynal. Pierre Keller, fils de Paul Keller fusillé par les Allemands et Roger Chevreux, prisonnier de guerre qui est toujours en captivité.

Au niveau national la liste d'Entente Républicaine mène une action vigoureuse en faveur du ravitaillement, de la reconstruction et de l'enseignement privé. Les deux listes ont un programme assez semblable et les deux candidats font l'éloge du général de Gaulle. Les résultats du premier tour donnent 17 élus à la liste du docteur Schmidt et deux élus pour celle d'Henri Miller. Le docteur Schmidt arrive en 9^e position avec 1 883 voix, loin derrière son colistier le docteur Rothan, 2 236 voix. Henri Miller élu au premier tour totalise 1 853 voix. Au scrutin de ballottage, les électeurs, comme souvent par le passé, votent pour un rééquilibrage de la représentation municipale et portent leurs choix sur six candidats de la liste de Miller contre deux de celle de Schmidt. Charles Douzain et Émile Chatton sont renvoyés à leurs chères études. Douzain en tirera les conséquences et ne se représentera pas aux prochaines élections cantonales, il était conseiller général depuis 1925.

Pierre Schmidt sera bien évidemment élu maire par 19 voix sur 26. Il n'y avait pas d'autre candidat. « *Toul Républicain* », au vu des résultats, écrit « *le*

VILLE DE TOUL

ELECTIONS MUNICIPALES DU 29 AVRIL 1945

LISTE d'UNION RÉPUBLICAINE et d'ACTION SOCIALE

AUBRY XAVIER, industriel, P. G.
BALSON JEAN, serrurier-électricien.
BAUE CLÉMENT, notaire, P. G.
BECK ROBERT, chirurgien-dentiste.
BERNARD MAURICE, chef de chantier.
BINSINGER PAUL, agent d'ass., *, P. G.
CAVADINI ROBERT, prof. de musique, P. G.
CERTEAUX ROGER, artisan, P. G.
DEMANGE LOUIS-FRANÇOIS, emp. de comm.
DEMANGE LOUIS-FÉLIX, ouvrier d'Etat, croix
du combattant volontaire 14-18.
DOURCHE PAUL, artisan.
DUROCH HENRI, employé S. N. C. F.
GREGOIRE MAURICE, docteur-vétérinaire, con-
seiller général, P. G.
KIMMEL JEAN, droguiste.
LAPORTE JOSÉPHINE, mère au foyer.
LEGENDRE PHILIPPE, chef d'exp. C.G.T.V.N.
LEGRAND EDOUARD, employé S. N. C. F.
MATHELIN GEORGES, employé P. T. T.
MOUTIER AIMÉ, comptable, P. G.
PIETER FRANÇOIS, emp. S.N.C.F., anc. déporté.
PLASSAT SYLVAIN, exploitant forestier.
RAUXET PAUL, agent du Trésor.
RICHARD LUCIEN, mécanicien.
ROTHAN FRÉDÉRIC, chirurgien.
SCHMIDT PIERRE, docteur en médecine, P. G.
SCHMIT GASTON, architecte D. P. L. G., enga-
gé volontaire 1939-40.
THOMAS ANDRÉ, employé S. N. C. F.

VILLE DE TOUL

ELECTIONS MUNICIPALES DU 29 AVRIL 1945

LISTE D'ENTENTE RÉPUBLICAINE ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS COMMUNAUX

MILLER HENRI, *, avoué, maire élu sortant.
MICHEL ANDRÉ, *, pharm., adj. élu sortant
Mme ADAM, née MERET, mère de famille nom-
breuse, mari aveugle de guerre.
ANACLE JOSEPH, nég., conseiller élu sortant.
ANDRE LOUIS, *, capitaine en retraite.
BACH JULES, entrepreneur, ancien adjoint.
BARBIER CHARLES, agriculteur à St-Evre.
BECK LÉON, cafetier.
BICLOT CHARLES, boulanger (5 ans de capt.).
CAILMAIL HENRI, employé S. N. C. F.
CHATTON EMILE, nég., conseiller élu sortant.
CHEVREUX ROGER, P. G. encore en captivité.
DENIS FRANÇOIS, *, retraité S. N. C. F., grand
mutilé de guerre, conseiller élu sortant.
D' DOUZAIN CHARLES, *, conseiller général,
conseiller élu sortant.
HELMER ONÉSIME, employé S. N. C. F.
JEANDOT EUGÈNE, employé S. N. C. F.
KELLER PIERRE, notaire, fils de tué.
LIEGER ABEL, employé S. N. C. F.
MAITRE ALPHONSE, distrib. de carburants.
MASSON JEAN, caissier-adj. Caisse d'Epargne.
MATTE ROBERT, agriculteur, Sébastopol.
MINNY RAYMOND, chauff. livr., P. G. rapatrié.
OLLIER PAUL, négociant, ancien conseiller.
Mme RAYNAL, née CONTAMINE, propriétaire.
ROBERT ANDRÉ, ag. gén. d'ass., P. G. rapatrié.
ROUALET GEORGES, facteur des P. T. T.
VAUTRIN ROGER, professeur au Collège.

scrutin de dimanche renforce le succès de la liste d'Union Républicaine du docteur Schmidt. L'élection de MM. Douche et Richard porte à 19 le nombre de représentants au conseil » et regrette qu'il y ait eu 500 votants de moins qu'au premier tour de scrutin. Le journaliste semble ignorer que la liste d'Henry Miller a obtenu six candidats de plus. Le docteur Schmidt remercie les électeurs, « Sous le signe de la paix et de l'union nous travaillerons pour le rétablissement de notre cité et de la France ».

Une des premières mesures prises par le nouveau conseil municipal est de raser une des buttes des remparts en face du monument aux Morts pour l'érection d'un monument à la Résistance. Le ministre de l'Éducation Nationale refusa l'autorisation de raser la butte et le monument fut construit là où il se trouve aujourd'hui. Le monument de la Résistance a été inauguré le 4



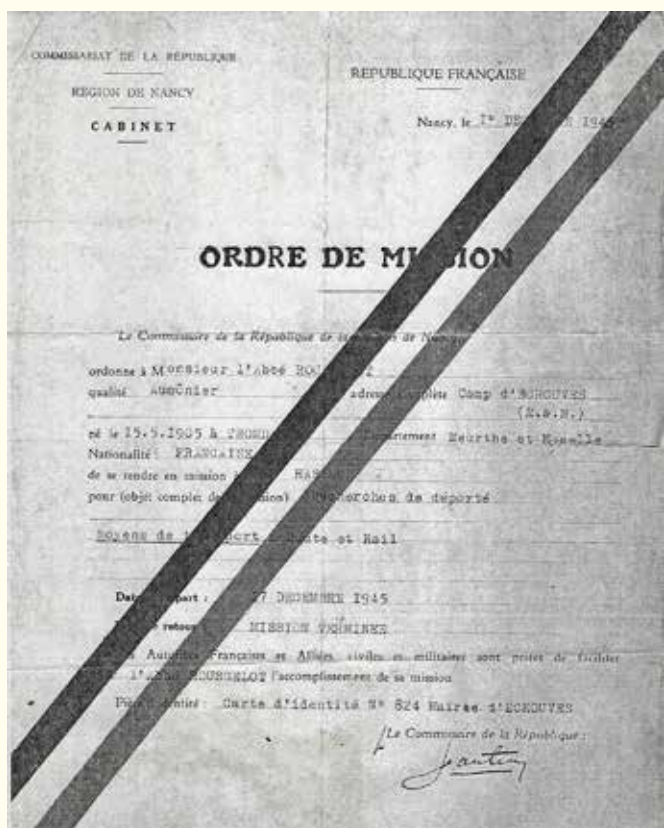
septembre 1949. Six ans plus tard, le 12 juin 1955, une urne contenant les cendres des déportés recueillies dans un camp d'extermination nazi est déposée au monument de la Résistance. Cérémonie émouvante en présence des familles et des résistants toulous.



28 août : réunion du conseil municipal au cours de laquelle plusieurs propositions du maire sont votées : déblaiement des fossés des remparts encombrés des gravats provenant des immeubles détruits en juin 1940 ; aménagement de la salle des conférences du collège en salle des fêtes. Deux projets pour une nouvelle salle des fêtes sont à l'étude, un à l'angle de la rue Firmin-Gouvion et de la rue Jeanne-d'Arc, l'autre ni plus ni moins à l'emplacement de l'hôtel de ville. Projets vite abandonnés. Une subvention de 1 000 francs est votée pour l'érection du monument de la paix à New-York. Puis, à l'unanimité, le conseil vote l'attribution du diplôme de Citoyen d'Honneur de la ville de Toul au général Patton, libérateur de la ville. En septembre 1944, le général avait installé des bureaux 4 rue Navarin. Le diplôme devait lui être remis à l'occasion de l'anniversaire de la libération de la ville. Le général, dans une lettre datée du 12 octobre adressée au maire de Toul, écrit : « *Je vous prie de bien vouloir faire part aux citoyens de votre magnifique ville, de mon grand regret de n'avoir pas le temps de venir les visiter à nouveau* ». Le diplôme sur parchemin signé du peintre lorrain Couarnault avait été exposé dans la vitrine de la chapellerie Poirot rue Gambetta. Le 25 novembre, à l'occasion de l'anniversaire de la libération de Metz, le maire de Toul a remis le diplôme au général Patton. Un mois plus tard, le 24 décembre, le général Patton décédait suite à un accident de voiture qui avait eu lieu le 9 décembre. En 2016, une plaque a été posée sur la façade de la maison du 4 rue Navarin à Toul.



4 septembre 1945, premier anniversaire de la libération de Toul fêté avec faste. Messe solennelle à la cathédrale de Toul en présence de l'évêque du diocèse. L'abbé Rousselot, curé d'Ecrouves, fit un discours empreint de patriotisme. Dans trois mois, muni d'un ordre de mission, il se rendra à Haslach, en Allemagne, à la recherche de déportés. Il serait le premier Français à entrer à Dachau où il aurait retrouvé son frère. L'abbé Rousselot a ramené des dizaines de lettres de déportés pour leurs familles. Après la messe de cérémonie militaire sur le parvis de la cathédrale, discours du maire de Toul et du préfet. Dépôt de gerbes au monument aux morts. Défilé des troupes. Sous un ciel éclatant, la Lyre Toulaise ouvre la marche, suivie par un bataillon de militaires américains, des FFI emmenés par la musique du 26^e RI. Une tribune pour les autorités a été montée au carrefour des rues de la République, Jeanne-d'Arc et docteur-Chapuis. Les soldats américains sont particulièrement applaudis par les habitants qui se pressent dans les rues en ruines.



Dans quelques semaines, les Toulousiens seront moins bienveillants envers les militaires américains en raison du problème de l'eau. Dans son édition du 24 novembre, l'hebdomadaire « *Toul Républicain* » dont le directeur gérant est le docteur Schmidt, donne plusieurs raisons au déficit en eau potable dont se plaignent les

Toulois, surtout ceux des quartiers hauts. Pendant l'occupation, les Allemands qui occupaient les casernes avaient supprimé l'alimentation de l'eau de Moselle et n'utilisaient que de l'eau potable. En cas de sécheresse, l'eau était réservée aux Allemands. À la Libération, les Américains se sont installés dans les casernes et n'ont pas changé les dispositions prises par les Allemands. Peu soucieux du problème de l'eau pour les habitants, les GI utilisaient l'eau à profusion. Douches en plein air, lavage des véhicules. À cela s'ajoutaient les dommages occasionnés, en juin 1940, sur le réseau de distribution âgé de 38 ans. Il faudra encore attendre quelques semaines pour que les habitants bénéficient d'une distribution normale de l'eau.

Après les élections municipales, les élections cantonales les 23 et 30 septembre 1945. Une semaine avant, le docteur Charles Douzain, conseiller sortant du canton Toul Nord, annonce qu'il ne se représente pas. Son échec aux élections municipales a certainement guidé sa décision. Léon Dauphin ancien maire, conseiller sortant du canton Sud, probablement en raison de problèmes de santé -il décédera en 1946- ne sera pas non plus candidat. Quatre candidats sont déclarés pour le canton Nord : Pierre Schmidt, maire de Toul, UDR (Union pour la Défense de la République) ; il recueille 2 893 voix. André Picquot, maire de Lucey, RI (Républicain Indépendant) 1 719 voix. Charles Balandier, communiste, 900 voix. M. Laroppe, URD (Union pour la République et la Démocratie) 350 voix. Canton Sud : Henri Miller, ancien maire, Radical Indépendant. Main sur le cœur,

Henri Miller dit qu'il n'a jamais brigué ce mandat mais annonce que... « *on m'a représenté que je ne pouvais sans faillir à mon devoir me dérober aux appels qui me venaient des horizons les plus divers. J'ai donc accepté, car j'ai pensé que je pouvais être le candidat d'Union Républicaine* ». Sa décision doit remonter à seulement quelques jours de scrutin car, dans un communiqué, il déclare qu'il ne pourra pas aller à la rencontre des habitants des 18 communes du canton ; il ne pourra même pas faire de réunion à Toul. Il recueille pourtant le plus grand nombre de voix 2 497. M. Duroch, conseiller municipal, SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière) 1 412 voix. Philippe Legendre, adjoint au maire de Toul, MRP (Mouvement Républicain Populaire) 1 408 voix. Duroch et Legendre (ci-dessous, à gauche) siégeaient avec la majorité au conseil municipal.



Aucun des candidats n'ayant recueilli le nombre de voix nécessaire pour être élu, il y a ballottage. Le taux de participation pour les deux cantons était de 70% pour le canton Sud et 73% pour le canton Nord. Les taux de participations vont s'inverser au 2^e tour. Pour le canton Nord, l'Eclair de l'Est appelle à voter pour André Picquot pour faire échec au docteur Schmidt qui ne pourrait être élu qu'avec les voix communistes. Le docteur Schmidt sort vainqueur avec 3 456 voix contre 2 303 voix à André Picquot. Les voix des électeurs communistes ne se sont pas toutes reportées sur le docteur Schmidt ; environ 300 voix sont allées à Picquot et les 200 voix des électeurs qui n'avaient pas voté au 1^{er} tour se sont partagées entre les deux candidats. Pour le canton Sud, si Henri Miller était arrivé largement en tête au premier tour, tout allait être mis en œuvre pour le battre. Les deux candidats Legendre et Duroch vont se désister en faveur du docteur Rothan, (Résistant Républicain), conseiller municipal de la majorité. Il n'était pas candidat au premier tour. Il sera élu avec 2 992 voix contre 2 364 à Henri Muller. L'ancien maire de Toul Henri Miller a encore un socle important d'électeurs pour les élections futures.



Un vote du conseil municipal du **27 décembre 1945** qui n'a pas fait l'unanimité, la fermeture des maisons closes. Onze conseillers votent pour le maintien des maisons de tolérances, quatre pour la fermeture. Le 20 décembre, le conseil municipal de Paris, sur la proposition de Marthe Richard, avait voté pour la fermeture des 177 maisons closes répertoriées à Paris. Quatre mois plus tard, le 16 avril 1946, la Chambre des Députés vote la fermeture définitive des maisons dites de tolérance. Le 15 juillet, le maire de Toul prend un arrêté pour la fermeture des deux dernières maisons closes. Trois jours plus tard, répondant aux suppliques des tenancières, le maire annule son arrêté. Finalement, le 25 novembre, nouvel arrêté : cette fois, le 12 de la rue de la Monnaie et le 27 de la rue des Tanneurs ferment définitivement. Les pensionnaires doivent quitter la ville ; pourtant quelques-unes reviendront à Toul et y fonderont un foyer.



Soucieux quand même du bien-être des Toullois, le maire avait fait voter, le 13 mars 1946, l'aménagement de la Michonnette pour la foire du Saint-Clou. Autre décision, la construction d'une crèche garderie sur l'ancien octroi de la porte Jeanne-d'Arc : elle prendra le nom de crèche Bancel et sera démolie au début des années 2000.

Trois semaines après les élections cantonales, les Toullois retournent aux urnes le **21 octobre 1945** pour approuver ou rejeter le référendum constitutionnel. Il a été couplé avec les élections législatives. 96 % des électeurs ont voté pour une assemblée constituante, un peu moins 66% pour une constitution transitoire. Les élections législatives : Henri Miller est candidat sur la liste d'Union Nationale Démocratique conduite par Louis Marin. Miller est en sixième position sur une liste qui compte six candidats. Il ne peut pas être élu, il n'en mène pas moins une campagne vigoureuse. Le MRP, les communistes et les socialistes sortent vainqueurs de cette élection. En Meurthe-et-Moselle, Louis Marin est le grand perdant, sauf à Toul où il arrive en tête avec 952

voix ; la candidature d'Henri Muller n'est pas étrangère à cet excellent score. La SFIO soutenue par le docteur Schmidt n'obtient que 544 voix. Le docteur Rothan, conseiller municipal à Toul, représentant la Gauche indépendante 447 voix. Philippe Legendre, 1^{er} adjoint à Toul, candidat sur la liste du MRP conduite par l'abbé Pierre, tire son épingle du jeu avec 901 voix. Trois candidats au sein du conseil municipal de Toul, ce qui n'augure rien de bon pour les années à venir. Mais pour l'heure, les Toullois peuvent ranger leur carte d'électeur, ils la ressortiront dans un an.

Le 31 janvier 1946, le sous-préfet, les maires de Toul et d'Écrouves et le commandant de la gendarmerie assistent à l'exhumation d'un charnier à Écrouves. Des prisonniers allemands ont été réquisitionnés pour sortir les 17 cadavres. Ces malheureux étaient des déportés qui, après avoir travaillé sur les fortifications en Bretagne, étaient renvoyés en Allemagne. C'est lors d'une tentative d'évasion qu'ils furent massacrés par les Allemands.



Le 17 avril, M. Billoux, ministre communiste de la Reconstruction et de l'Urbanisme, en visite dans la région de l'Est, se rend à Toul. Il est accompagné du préfet, des députés Lapie et Kiegel-Valrimont. Le maire de Toul rappelle « *Les souffrances de la cité meurtrie en 1940 et 1944 et demande d'activer la reconstruction* ». Les

projets de restaurations furent présentés au ministre durant la visite de la ville.



Kriegel Valrimont derrière von Choltiz

À Nancy, le ministre déclara « *qu'il ne se dissimulait pas les difficultés de sa tâche qui l'exposait à entendre plus de critiques, que de louanges* », et précisa les grandes lignes des instructions données à ses services.

5 mai 1946 : référendum constitutionnel qui prévoit la suppression du Sénat et le renforcement du parlement, soutenu par les communistes et les socialistes. Le projet est rejeté par 52,02 %. L'Avenir Toulais qui soutient Henri Miller avait appelé à voter non au référendum. Le docteur Schmidt qui approuvait le référendum, subit une attaque violente de l'Avenir Toulais. Le journaliste, avec des accents des éditos d'avant-guerre écrit « *Moi républicain sous-entendu « Toul Républicain » du très provisoire maire SFIO de Toul, appelait votre appui (aux électeurs) pour la ratification de la charte du fascisme rouge... À Toul M. Schmidt, à notre connaissance, n'a pas l'intention de démissionner. Démocrates ou petits dictateurs, selon l'occasion, ces apprentis sorciers, ne se soucient guère de la volonté populaire* ». Après cela, Henri Miller dénoncera la campagne calomnieuse où on l'accuse d'être un caméléon.

L'assemblée est dissoute et de nouvelles élections législatives sont prévues au mois de juin. Les élections se déroulent **le 2 juin**. Le taux de participation est de 80%. Le MRP sort vainqueur ; les communistes se maintiennent, les socialistes enregistrent un net recul. Le grand perdant est le parti Républicain de la Liberté. En revanche, en Meurthe-et-Moselle, le parti présidé par Louis Marin, arrive en tête. Henri Miller peut se satisfaire de ce succès. En sixième position, il ne pouvait pas être élu. À noter que trois élus du conseil municipal de Toul, le maire Pierre Schmidt, Henri Miller et Philippe Legendre, premier adjoint, étaient candidats. L'ambiance à l'assemblée municipale devait être un peu tendue. Le 13 octobre, les Français seront de nouveau appelés à se prononcer pour un projet de constitution qui sera suivi d'élections législatives.

Le 21 mai 1946, décès de Léon Dauphin survenu à Metz. Les obsèques de l'ancien maire de Toul se sont déroulées à la collégiale Saint-Gengoult. Dans le faire-part, la famille rappelle que le défunt a été conseiller général mais ne mentionne pas qu'il a été maire de Toul. Le docteur Schmidt retraça la carrière de l'ancien maire. Le docteur Crosmarie, vice-président de l'Association des Anciens Elèves du collège, rendit un vibrant hommage à la mémoire du défunt.

Le 15 août 1946, les Balayeuses Mathieu annoncent leur réouverture prochaine et invitent « *la main-d'œuvre masculine et féminine à s'inscrire* ».

Les Magasins Réunis, rue Thiers, dont seule subsiste l'armature métallique, informent la clientèle de la réouverture **le 28 novembre** à l'emplacement du café de la Comédie rue Gambetta.

En novembre, l'armée cède à la ville l'annexe de l'Arsenal rue Qui-Quand-Grogne, destinée à la construction d'un centre de formation professionnelle de garçons. L'armée se réserve un terrain quai de la Glacière pour édifier une bibliothèque et un mess pour officiers. Le projet sera abandonné pour la construction de logements. Les anciennes casernes de Rigny et du Châtelet sont également vendues à la ville pour construire une école primaire pour filles.



Comme annoncé, le 13 octobre, les Français vont retourner aux urnes pour approuver ou rejeter le projet de constitution. Le général de Gaulle, qui a démissionné le 20 janvier 1946, appelle à voter non. Pour l'ancien président du gouvernement provisoire de la République française, l'adoption de la constitution aurait des conséquences catastrophiques « *l'impuissance, l'anarchie et la dictature* ». Le oui l'emporte avec 53,2 % des votants. En Meurthe-et-Moselle, 56% des électeurs se prononcent contre la constitution ; à Toul, 58% des votants se prononcent également contre. C'est un désaveu pour le docteur Schmidt et ses alliés, les communistes et les centristes qui soutenaient ce projet de constitution. Le lendemain du référendum, proclamation de la quatrième République. **Le 10 novembre**, élection de la première assemblée nationale de la quatrième République. Le docteur Schmidt se présente sur la liste socialiste qui compte six candidats. Le maire de Toul est en troisième



position. Henri Miller, fidèle à Louis Marin, déclarera avec bonhomie et humour sa position toute désintéressée sur la liste ; sixième, il ne pouvait pas être élu. Philippe Legendre, 1^{er} adjoint au maire de Toul, se présente sur la liste conduite par l'abbé Pierre, candidat indépendant, alors que ses colistiers sont affiliés au MRP. Philippe Legendre, 40 ans. est chef d'exploitation de la Compagnie de Traction sur les voies navigables. Il est père de cinq enfants, officier de réserve, président de l'association des familles nombreuses de l'arrondissement de Toul. À Toul, la liste de Louis Marin arrive largement en tête avec 1 506 voix. La liste socialiste ne recueille que 792 voix, les communistes 715 voix ; l'abbé Pierre arrive en deuxième position avec 908 suffrages. Le bon score de la liste Marin conforte Henri Miller dans ses chances de reconquérir la mairie.

L'année 1947 commence avec un événement qui réjouit les Toullois. Le **18 janvier**, monsieur Lapie, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, fraîchement réélu député, préside la cérémonie de la « *Reconstruction de la Cité Martyre* » titre le journaliste de l'Est Républicain. En présence de monsieur Samama préfet de Meurthe-et-Moselle, du docteur Schmidt conseiller général, maire de Toul (derrière le ministre),

monsieur Lapie pose la première pierre du premier immeuble à reconstruire de la place Ronde. La place prendra le nom de place des Trois-Evêchés en 1952 mais encore presque toujours appelée encore place Ronde.





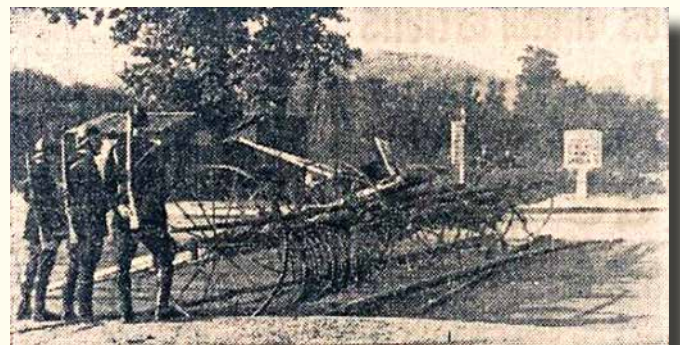
20 août 1947 : terrible incendie dans un cinéma à Rueil-Malmaison. Conséquence : plusieurs cinémas, salles de spectacle dont le théâtre municipal de Toul ne répondant pas aux normes de sécurité sont contraints de fermer. Quelques années plus tard, le théâtre de Toul sera squatté par le Théâtre Populaire de Lorraine. À une représentation théâtrale, on notera la présence du maire et du sous-préfet. Tout le décor de la salle a été retiré.



Manifestations à Toul

Les 8 et 9 octobre, une décision prise par le gouvernement de livrer du sucre à l'Allemagne allait mobiliser près de 200 manifestants de la CGT de Toul, de Nancy et du Nord du département pour s'opposer au transfert de 400 tonnes de sucre outre-Rhin. Deux péniches immobilisées depuis 15 jours entre Liverdun et Frouard arrivent à Toul dans la nuit du 8 au 9 octobre. Toutes les routes depuis Liverdun ont été interdites à la circulation. Au port de France, pendant toute la matinée du 9 octobre, les 400 tonnes de sucre sont transbordées des

péniches à des camions, sous la surveillance du préfet, du général commandant la garnison et de 1000 CRS. « 150 camions », écrira le journaliste de l'Eclair de l'Est, transporteront le sucre au quartier Fabvier à Ecrouves. Le soir, plusieurs centaines de manifestants se réunissent au port de France et au monument aux Morts. Le député communiste, Maurice Kiegel-Valrimont, rappelle aux manifestants la position du parti communiste qui est opposé à la livraison de sucre à l'Allemagne. Dans la nuit deux grenades explosent dans le jardin de la sous-préfecture. Il n'y a pas de blessé. Deux employés de la ville de Toul avaient barricadé la route entre Ecrouves et Domgermain pour empêcher les camions chargés de sucre de prendre la direction de l'Allemagne. Les autorités avaient été prévenues ; le convoi emprunte une autre route. Les deux employés de Toul sont arrêtés, mais relaxés par le tribunal correctionnel. Le maire de Toul, socialiste, est resté discret pendant ces deux jours. Le docteur Schmidt ne pouvait pas joindre sa voix aux militants communistes qui réclamaient la démission du président du Conseil des Ministres Paul Ramadier (SFIO).



Les municipalités élues en 1945 étaient provisoires, l'urgence était de remplacer les maires nommés par Vichy. Le gouvernement avait prévu de nouvelles élections dès que tous les déportés seraient rentrés en France. La date des élections est arrêtée au 19 octobre 1947. Un mois avant les élections, réunion du conseil municipal. Le maire donne lecture d'une circulaire concernant l'élaboration des programmes d'avenir qui commenceront à entrer en application dès 1949 pour se terminer en 1955. Sous-entendu, il serait judicieux de reconduire l'équipe municipale en place. Parmi les propositions on note : construction d'un groupe scolaire de filles, d'une maternelle et agrandissement de l'école Moselly ; création de 25 logements « à bon marché » destinés aux familles nombreuses, aménagement d'un terrain de sport avec piscine en plein air, installation de bains douches, acquisition de matériel roulant pour l'enlèvement des ordures, construction d'une usine d'incinération et d'un abattoir moderne, aménagement d'un marché couvert. Certaines de ces propositions verront le jour, d'autres non.

Pour les élections municipales, quatre listes concourent pour administrer les affaires de la ville. L'union d'avril 1945 a imposé. 10 élus de la liste du docteur Schmidt de 1945, dont le premier adjoint Philippe Legendre et le troisième adjoint rejoignent Clément Baué qui conduit une liste centriste soutenue par le MRP (Mouvement Républicain Populaire). Clément Baué est assuré d'avoir les votes des électeurs catholiques. Deux élus intègrent la liste présentée par les communistes. Henri Miller, bien évidemment, est candidat. On retrouve neuf candidats qui s'étaient présentés en 1945. Le programme de l'ancien maire tient dans l'intitulé de sa liste : « *liste d'union municipale du Rassemblement du Peuple Français et des sinistrés pour la défense des intérêts communaux et la reconstruction de la ville* ».

Le docteur Schmidt affiche son affiliation au parti socialiste, trois élus de la majorité sortante font équipe avec lui. Dans le journal du docteur Schmidt « *Toul Républicain* », un article signé T.R rappelle que « *grâce, en grande partie, aux campagnes menées par le parti socialiste, les femmes ont le droit de vote et peuvent briguer les suffrages de leurs concitoyens* ». Il n'est pas certain que le candidat Schmidt ait lu l'article paru dans son hebdomadaire car il ne présente aucune femme. La liste de Clément Baué affiche deux femmes. Une femme parmi les candidats communistes Angèle Bohn, qui jouera un rôle important dans la prochaine municipalité. Henri Miller pendant l'occupation avait



dû proposer, d'après les directives du gouvernement, une femme pour son équipe municipale. Six ans plus tard, il ne présente aucune femme. Les programmes, à part celui du parti communiste, diffèrent peu. La campagne porte plus sur les attaques de personnes, surtout entre Schmidt et Miller.

Henri Miller sort vainqueur de l'élection avec 45% de voix des votants, le scrutin proportionnel lui attribue 13 élus. La SFIO, 21%, 6 élus, 5 élus pour la liste Baué, 16%, et 3 élus pour le parti communiste avec 11% des voix. Si le mode de scrutin avait été majoritaire, Henri Miller aurait retrouvé son fauteuil de maire. Mais au scrutin proportionnel, chaque candidat qui obtient un nombre de voix à la majorité absolue est élu. Les électeurs peuvent également barrer un nom d'une liste et le remplacer par un candidat d'une autre liste. Lors de l'annonce des résultats, les candidats figurants sur une liste adverse sont comptabilisés comme voix préférentielles. Le 26 octobre, élection du maire. Les socialistes, les centristes et les communistes votent pour le docteur Schmidt qui obtient 14 voix contre 13 à Henri Miller. Philippe Legendre, Jean Paul Binsinger de la liste Baué sont élus 1^{er} et 3^e adjoint. Le poste de 2^e adjoint revient à Jean Kimmel. Un quatrième adjoint supplémentaire doit être élu. Normalement, il devrait revenir à un élu communiste. Il faudra quatre tours pour élire le 4^e adjoint. Au premier tour, il y a quatre candidats : Clément Baué obtient le plein des voix centristes, 5. Félix Plassat se présente sans l'accord d'Henri Miller ; il n'obtient que 4 voix et étonnamment deux candidats communistes Angèle Bohn 2 voix, et Marcel Taleg 3 voix. Ce dernier s'était déjà présenté au poste de troisième adjoint ; il avait obtenu les 3 voix communistes. Le premier et le deuxième tours sont déclarés infructueux. 5 candidats pour le troisième tour. Les deux élus communistes, puis trois élus de la liste Schmidt, deux de ces candidats n'obtiennent qu'une voix probablement la leur. Finalement François Pieter de la liste Schmidt est élu avec 10 voix. Tous les ingrédients pour une crise municipale sont réunis rappelant celles des années 1930. Mais pour l'heure Henri Miller est furieux, il ne décolère pas. Il considère qu'on lui a volé

l'élection alors qu'il a obtenu 2 613 voix contre 1 472 au docteur Schmidt. Il s'en plaint à Louis Marin dans une lettre datée du 28 octobre 1947. L'élection du maire par la coalition des socialistes, des centristes et des

communistes « est une injure au suffrage universel et une offense au principe proportionnaliste qui est seulement d'assurer la représentation des minorités mais non de faire échec à la majorité..., c'est se moquer des électeurs

HENRI MILLER

AVOUCÉ EN DROIT

AVOUCÉ-PLAIDANT

11, RUE MICHAËL

TOUL

Compte Chèques Postaux

NANCY N° 55.62

TÉLÉPHONE 56

TOUL, LE 28 octobre 47

Monsieur le Président

Confidentielle

J'ai été très sensible à votre délicate et amable attention. Je suis heureux et fier des élections municipales de Toul. Je vous en adresse les résultats complets et vous verrez que les candidats de la liste RPF ont eu une majorité de plus de 1000 voix chacun sur leurs concurrents.

Si nous n'avions pas eu cette loi stupide presque tous ; - aux deux tours - auraient été élus.

Et nous n'aurions pas vu cette collusion immorale des MRP avec les communistes et les SFIO. nous voter - à une voix de majorité - la mairie.

Le maire n'a été élu qu'avec 1190 suffrages et 272 signatures préfectorales, alors que j'avais obtenu 2000 suffrages et 613 signatures préfectorales.

Le 1^{er} adjoint (président MRP) avec 949 suff. et 156 signatures préfectorales etc...

C'est une injure au suffrage universel et une offense au principe proportionnaliste qui est seulement d'assurer la représentation des minorités, mais non de faire échec à la majorité, surtout, lorsque comme c'est le cas la majorité est majoritaire.

C'est semer des électeurs, - et les inciter à ne plus voter. L'émotion est grande en ville, - les électeurs catholiques des MRP désavouent leurs élus et leur mènent la vie dure.

Deux de ceux-ci ont déjà démissionné devant la colère populaire - (mais pas les 2 adjoints MRP)

Mes 12 collègues RPF élus avec moi = 13 = envisagent sérieusement de démissionner pour aboutir à de nouvelles élections. -

La question est de savoir si nos 13 démissions, surries
bien entendu de celles de nos suivants de liste, autant qu'il
faudra - n'auront pas pour effet de redonner la parole aux
électeurs. Cette fois, à supposer que cela ne tende pas trop, le résultat
serait écrasant.

Je vous serais reconnaissant et mes collègues aussi de bien
vouloir poser la question à l'Intérieur, ou à toute personne
qualifiée.

Ci joint une petite note à cet effet.

mais, et excusez moi de le souligner, il faudrait pouvoir
aller vite de façon à bénéficier de l'état d'esprit actuel de
la population toulousaine.

Avec mes remerciements

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression
de mes sentiments les plus respectueux et bien affectueux.

Pièces jointes.

1 note.

1 tableau des résultats

et les inciter à ne plus voter. L'émotion est grande en ville, les électeurs catholiques du MRP désavouent leurs 5 élus et leur mènent la vie dure. Deux élus ont déjà démissionné : Clément Baué et Robert Cavadini ». Henri Miller envisage de démissionner avec ses 12 collègues, il interroge Louis Marin pour savoir si « la démission provoquerait la dissolution du conseil municipal ». La réponse est non si l'assemblée municipale compte un nombre supérieur à la moitié des élus. Dans le cas présent, il resterait 14 élus sur 27 que compte le conseil municipal. Louis Marin n'est pas favorable à la

démission d'autant que Miller écrit dans sa lettre que le maire ne démissionnera pas « qu'il n'est pas fier comme disent nos gens. Chassé il revient et se cramponne ».

Il n'y a pas que le maire de Toul qui se cramponne, l'ancienne tenancière du 27 de la rue des Tanneurs est condamnée en novembre 1947 à 2 mois de prison et 30 000 francs d'amende pour réouverture d'une maison close et ouverture illicite d'un débit de boissons. En 1947, il n'y avait pas de bracelet électronique, la dame a dû effectuer sa peine à la prison de Nancy.



Le 28 novembre, M. Habert déclare au conseil municipal que, les élus de l'opposition n'ayant aucune représentation au sein de la municipalité, ils ne prendront aucun poste dans les commissions.

Les 28 et 29 décembre, la Meurthe, la Moselle et la Meuse débordent de leur lit et provoquent des inondations dans les quatre départements de la Lorraine, comme on n'en avait jamais vu, diront les anciens. Cela entraîne des milliers de sans-abris. Le Toulais n'est pas épargné. La crue de la Moselle atteint la cote de 4.20 m. Le maire, les adjoints et des conseillers municipaux aident les pompiers, les gendarmes et la troupe à porter secours aux habitants dont la maison est inondée. Au quartier Saint-Mansuy, de nombreuses habitations sont sous les eaux. La société Pétrolessence a évacué une partie de ses bureaux et ses camions. Les Moulins Aubry déplorent 100 quintaux de marchandises perdues. Tous les villages en bordure de la Moselle subissent d'importants dégâts. À Pierre-la-Treiche, les corps d'un homme et d'une femme n'ont pu être ramenés sur la berge. Une semaine après le 4 janvier, Robert Schuman, président du conseil des ministres, se rend dans les régions sinistrées. Il arrive à 8 h 30 à Toul ; il est accueilli par le préfet, le sous-





préfet et le maire. Après les constatations des dégâts à Toul, le ministre se rend à Pierre-la-Treiche, le village le plus impacté par les inondations. Melle Augustin, maire du village, réclame le renforcement de la digue et l'installation de pales-planches sur 2 km. À Nancy, le ministre déclarera *« qu'il n'est pas possible d'envisager la réparation intégrale des dégâts, mais toutes les mesures seront prises en faveur des sinistrés »*.

30 janvier 1948, le conseil municipal adopte le budget primitif par 14 voix pour et 13 voix contre, ce qui correspond à la répartition de la majorité et de l'opposition du conseil municipal. C'est la dernière fois que les élus de la majorité se rangent derrière le maire.

Une occasion manquée : **en juillet 1948**, l'industriel Boussac doit renoncer au projet d'installer une usine à l'Arsenal à Toul en raison du veto de l'armée.

Lors de l'élection du maire en octobre 1947, les communistes n'avaient pas obtenu de poste d'adjoint. Cette déconvenue ne pouvait que déboucher sur une crise, comme la ville en a connu dans les années 1929-1930.

29 septembre 1948 : vote du budget supplémentaire. Les trois conseillers communistes votent contre. Bien évidemment, Miller et ses amis rejettent également le budget ce qui donne 11 voix pour, 15 voix contre et une abstention par Joseph Anacle de la liste Miller. Dans la nuit, l'assemblée municipale est toujours en séance ; le docteur Schmidt annonce qu'il démissionne de ses fonctions de maire, il est suivi par les adjoints.

20 octobre. Le maire soumet, pour la deuxième fois, le vote du budget supplémentaire. Les dépenses et les recettes sont revues à la hausse. Marcel Talec, pour le groupe communiste, déclare que *« ses collègues et lui ne reviendront pas sur leur décision ; ils protestent contre*

la gestion non démocratique des affaires municipales et l'absence d'un adjoint communiste au sein de la municipalité ». Autres griefs : des décisions comme la nomination du conservateur du musée, la construction d'un immeuble à la porte de France (qui ne se fera pas), l'engagement des dépenses du 14 juillet, du tricentenaire et l'agrandissement du cimetière. Ces décisions ont été prises, semble-t-il, sans que les élus communistes n'aient été consultés. Le budget est retoqué : 15 voix contre, 11 voix pour. Henri Miller explique son vote et celui de ses collègues par des dépenses sans avoir préalablement prévu des recettes. Le maire confirme la démission de la municipalité (maire et adjoints). Le docteur Schmidt reste en place jusqu'à l'élection d'un nouveau maire. Le 16 novembre 1948, le préfet, par lettre, accepte la démission de la municipalité de Toul.

Le 26 novembre, le conseil municipal est convoqué pour élire le maire et les adjoints. Alcide Ancillon du groupe socialiste déclare que ses amis, malgré les propositions ne brigueront aucun mandat *« considérant que les questions de personnes qui se sont développées depuis des mois, sont des jeux dangereux... »*. Jean Paul Binsinger prend la parole pour le centre : *« Aujourd'hui on nous a proposé des places d'adjoints que nous ne pouvons pas accepter... »*. Madame Bohn brosse un tableau de la situation avec l'Allemagne, elle dénonce le fait que la Ruhr soit redonnée aux industriels nazis, que l'Allemagne est de nouveau menaçante privant la France des réparations légitimes. Puis l'élue communiste déclare que des centaines de sinistrés attendent en vain la réparation de leurs dommages, accuse les socialistes et le RPF *« de repousser les vœux d'inspirations démocratiques »*. Henri Miller revient sur le mode de scrutin proportionnel : *« Nous avons toujours estimé que l'ancienne municipalité ne correspondait en aucune façon à la volonté nettement exprimée des électeurs toulousains. »* L'ancien maire demande de nouvelles élections. Henri Miller et Angèle Bohn sont candidats au poste de maire. Madame Bohn sait qu'elle n'a aucune chance. Miller candidate, pour contrer Schmidt au cas où il se présenterait. Henri Miller obtient 13 voix, Angèle 3 voix, les 11 conseillers restants se sont abstenus. Miller est proclamé maire, mais déclare ne pas accepter le poste de premier magistrat, il redit qu'il souhaite de nouvelles élections.

Trois semaines plus tard, **le 17 décembre**, le conseil municipal se réunit sous la présidence du docteur Schmidt, ce que conteste Pierre Keller. Selon lui, c'est Henri Miller qui devrait présider la séance, mais qu'en

son absence la présidence revenait au doyen d'âge. Le docteur Schmidt donne lecture de l'article 81 de la loi municipale de 1884 : *« Le maire et les adjoints continuent d'exercer leurs fonctions jusqu'à l'installation de leurs successeurs »*.

Nouveau conseil municipal le **4 janvier 1949**. Madame Bohn demande la parole *« Le budget additionnel de 1948 n'a pas été voté, la majorité a été battue et aujourd'hui on veut nous faire voter le budget pour 1949. Ainsi nous avons un maire sans en avoir un, cette situation n'a que trop duré... Les sinistrés attendent, la misère grandit, les petits rentiers, les petits retraités, les commerçants (madame Bohn est boulangère) les travailleurs sont tous frappés »*. Les communistes refusent de voter le budget et réclament de nouvelles élections. Monsieur Keller déclare à son tour : *« Si ce n'était l'intervention préfectorale, je penserais que la présentation du budget est une plaisanterie »*.

Suit une attaque contre le préfet qui soutiendrait la municipalité démissionnaire ; il reproche au représentant de l'Etat d'avoir retardé l'envoi de la démission de la municipalité au ministre de l'Intérieur et enfonce le clou : *« ces messieurs se croient la République »* et cite Saint-Just : *« ce qui constitue la République, c'est la destruction totale de ce qui lui est opposé »*. *« Nos maîtres transitoires s'ingénient à nous faire entériner un budget. On le fait par une municipalité défunte. Nous n'avons pas à nous pencher sur les accents et les trémolos préfectoraux. »*. Le docteur Schmidt rappelle que la loi prévoit que le budget doit être soumis au vote du conseil. Le budget est un fois de plus rejeté, 16 voix contre et 10 abstentions des socialistes. Finalement après plusieurs votes négatifs, les deux budgets sont arrêtés d'office par le préfet et le 14 avril 1949 un décret ministériel prononce la dissolution du conseil municipal et nomme une délégation spéciale composée de M. le capitaine Philippe, M. Lebrun notaire et M. Hoffmann. La date des élections est arrêtée au 15 mai, un mois après la dissolution du conseil municipal.

Henri Miller maire de Toul

La liste conduite par Henri Miller est largement en tête, celle du docteur Schmidt arrive en deuxième position suivie de Clément Baué et d'Angèle Bohn. 22 mai, élection du maire sous la présidence de M. Philippe, président de la délégation spéciale. Il faudra trois tours pour élire le maire. Sur 27 votants, la majorité absolue est de 14. Au premier tour, Miller recueille 10 voix, Schmidt

9 voix, le docteur Rothan 4 voix et Angèle Bohn 3 voix. Même résultat au deuxième tour. Au troisième tour, le maire est élu à la majorité relative des voix et non plus à la majorité absolue. Henri Miller est élu avec 11 voix contre 9 voix à Schmidt, 3 voix à Rothan et 3 voix à Angèle Bohn. Le docteur Rothan a perdu une voix au bénéfice de Miller. Clément Baué est élu 1^{er} adjoint, Gaston Schmitt 2^e adjoint et Paul Binsinger 3^e adjoint. Ces trois élus étaient candidats avec le docteur Schmidt en 1945. En 1947, Binsinger et Schmitt faisaient équipe avec Baué. Henri Miller a réussi un bon dosage qui lui permettra de finir en beauté sa carrière de maire. Les trois élus communistes n'ayant pas obtenu la garantie d'un poste d'adjoint n'ont pas voté pour le docteur Schmidt.

Une des premières décisions prises par le conseil municipal est de donner un avis défavorable par 23 voix au déclassement des remparts gallo-romains visibles dans les ruines de la rue Joseph Carez. Pierre Schmidt, Ancillon, Vautrin et André se sont abstenus. Le budget supplémentaire de 1949 est adopté par 23 voix, les communistes ont voté contre. Pour le budget primitif de 1950, les socialistes et les communistes ont voté contre, mais il est quand même adopté par 16 voix.

Le docteur Schmidt s'est engagé pour une opposition constructive. En avril 1950, il préconise la construction d'une piscine à la pointe du Pré-Albert qui serait alimentée par la Moselle. Projet qu'il réalisera lorsqu'il reviendra aux commandes de la ville.

Le 15 septembre 1951, le maire fait passer des plans établis par M. Pillet architecte en chef des monuments historiques, pour la reconstruction de l'hôtel de ville. Dans le projet de M. Pillet, les murs seront conservés. Autre projet qui doit satisfaire le docteur Schmidt, la construction d'une piscine. Le docteur prend la parole, non pas pour se féliciter de la proposition qu'il avait faite, mais pour faire part de son inquiétude concernant l'école publique et la laïcité : *« La laïcité c'est l'union des Français dans l'oubli de la haine d'hier, dans l'amour de la liberté dans la joie de la fraternité »*. Réponse du maire : *« Il s'agit là d'une voix à caractère politique qui échappe à la compétence de l'assemblée municipale et qu'il doit en conséquence poser la question préalable »*, plus tard probablement.

Une question qui fait l'unanimité est la proposition du maire de Verdun d'organiser des fêtes pour *« le quatrième centenaire de la venue dans les Trois Evêchés du roi Henri II »*. Le maire de Toul avait pris

l'avis du syndicat d'initiative, du Cercle d'Etudes Locales du Toulais, de l'Union Artisanale et Commerciale.

7 octobre 1951 : élections cantonales. Le docteur Schmidt, SFIO, conseiller sortant du canton Toul-Nord va affronter le maire de Toul Henri Miller, Union Républicaine. Le candidat socialiste n'imaginait pas perdre cette élection. La défaite est cinglante. Sur douze conseillers sortants, onze sont réélus sauf le docteur Schmidt. Dans deux ans, auront lieu des élections municipales Henri Miller est confiant, peut-être trop confiant.

Après deux échecs consécutifs, le docteur Schmidt ne s'impose pas une période de retrait ou de silence ; au contraire, il prend des positions qui dépassent les intérêts de la commune. Le 12 novembre 1951, le docteur Schmidt, répondant à l'appel lancé à Tarbes par le président de la République, dépose une motion en faveur de la paix, demande l'ouverture des frontières, la libre circulation des idées, des écrits et des personnes à travers tout le pays, le contrôle international et permanent de tous les armements dans tous les pays, la limitation des armées nationales à des organismes de police intérieures sans armes lourdes, la création d'une armée internationale sous l'égide de l'ONU chargée de faire respecter les décisions d'arbitrage internationales. Le maire demande de pouvoir prendre connaissance de ce texte et propose le renvoi de ce vœu à la prochaine séance.

Depuis la fin de la guerre, la ville avait fait l'acquisition de plusieurs terrains militaires pour la construction d'établissement scolaires. En 1946, l'État avait nationalisé toutes les entreprises productrices d'électricité. En mai 1952, la commune achète l'immeuble de l'EDF, rue général Foy, pour y installer le dortoir du collège des jeunes filles. Six mois plus tard, c'est une maison et un terrain qu'elle achète rue du Saint-Michel pour la construction d'une école primaire.

Dimanche 29 juin 1952 : inauguration de la place des Trois-Evêchés à l'occasion des festivités du quatrième centenaire du rattachement des Trois Evêchés à la France. La journée débuta par l'inauguration de la pierre gravée sur l'ancienne abbaye de Saint-Mansuy rappelant les préparatifs de l'entrée du roi Henri II à Toul le 12 avril 1552. Après une cérémonie religieuse à la basilique de Saint-Mansuy, les personnalités se rendirent à l'Hôtel de Ville puis à la cathédrale où fut célébrée une messe suivie d'un banquet à la salle des fêtes. L'après-



midi, entrée solennelle du roi Henri II dans sa bonne ville de Toul précédé de musiciens avec tubas, tambours, cavaliers armés de lance. Derrière le roi, nobles à cheval, cardinaux, évêques et douze pauvres à qui le roi remettra à chacun un habit et sept écus et procédera au lavement des pieds. Puis le maire, Henri Miller, dévoila la plaque portant le nom de « *place des Trois Evêchés* ». Après un concert sur la place nouvellement nommée, bal populaire place du Marché.



Carte commémorative, à l'occasion du quatrième centenaire du rattachement des trois évêchés à la France

A l'occasion du quatrième centenaire du rattachement des trois évêchés à la France, le comité d'organisation de Toul émettra une carte commémorative imprimée en plusieurs couleurs.

Ces cartes numérotées seront affranchies du timbre-poste représentant la Porte de France de Vaucouleurs et oblitérées d'un cachet à date illustré spécial, valable uniquement le 29 juin prochain, date à laquelle cette carte sera mise en vente dans un bureau postal temporaire au prix de 60 fr. la pièce.

Vu le nombre restreint de cartes mises en vente, collectionneurs et amateurs ont intérêt à

se faire inscrire au siège du Club Philatélique, 20, rue Corne-de-Cerf, à Toul.

Ne pourront être retenues — dans la limite de l'émission — que les commandes accompagnées du montant correspondant, frais d'envoi en sus s'il y a lieu.



1552 + PIA. PRISCA. FIDELIS
1952



12 septembre 1952 : réunion du conseil municipal. Comme trois ans plus tôt, on frôle une nouvelle crise lors du budget supplémentaire. Bien évidemment, les socialistes et les communistes votent contre le budget. Les centristes qui reprochent au maire de «ne rien faire pour les logements, pour une salle de spectacle et des travaux dans les cours des écoles» votent également contre. Le budget est adopté de justesse par 12 voix pour, 12 voix contre et 2 abstentions. Après le vote du budget, le docteur Schmidt présente un vœu concernant la situation des travailleurs nord-africains qui, sans logement, sans abri «*passent la nuit dans les casemates des remparts et même dans les fossés*».

Pour donner suite aux reproches des centristes, la question d'une salle de spectacle est examinée lors du conseil municipal du 12 décembre. Trois solutions sont proposées. Construire une salle des fêtes et un théâtre à l'angle de la rue Jeanne d'Arc et de la rue Firmin Gouvion, coût soixante millions. Démolition du théâtre pour reconstruire une salle sur son emplacement : coût soixante millions. La troisième solution préconise le replâtrage du théâtre, coût vingt-cinq à trente millions. L'assemblée municipale remet la question à plus tard.



26 avril 1953 : élections municipales. On prend les mêmes et on recommence. Pierre Schmidt qui conduit la liste des socialistes, espère une revanche. Henri Miller, qui a le soutien du RPF, est convaincu d'être réélu. Angèle Bohn ne se fait guère d'illusions mais elle sait que si Schmidt obtenait onze élus, son élection serait soumise aux votes des communistes. Clément Baué a cédé sa place à Charles Bouquet, pharmacien, pour conduire la liste des Sociaux-chrétiens. Tactique ? Chaque candidat prône l'union. Schmidt fait état de son bilan comme maire de 1944 à 1949 qui n'est pas négligeable. Henri Miller, malgré les reproches qui lui



Liste d'Action Municipale d'Union Républicaine et Socialiste

SCHMIDT Pierre. Docteur en médecine, Croix de Guerre 1944, Officier de l'Instruction Publique, Médaille d'Or d'Education Physique, Conseiller Municipal sortant, ancien Maire de Toul 1944-1949, ex P. G.

ANCILLON Alcide. Docteur vétérinaire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1914-1918, Ancien Adjoint, Conseiller municipal sortant.

KIMMEL Jean. Droguiste, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1939-1945, Ancien Adjoint, Conseiller municipal sortant.

PIETER François. Retraité S.N.C.F., Engagé volontaire 1914-1918, ancien Déporté, Croix de Guerre 1944, Médaille du Travail, Conseiller municipal sortant, Ancien Adjoint.

DEMANGE Louis. Armurier, Croix du Combattant volontaire, Médaille de Verdun, blessé de guerre, Médaille du Mérite Social, Conseiller municipal sortant.

BARBIER Louis. Capitaine des Pompiers, Retraité du Gaz, Croix de Guerre 1914-1918, Membre du Conseil supérieur national de la Protection civile, Médaille du Travail, Conseiller sortant.

VAUCARD Paul. Instituteur, ex P. G., Conseiller municipal sortant.

MUNIER Armand. Entrepreneur de plomberie, Conseiller municipal sortant.

Mme **BRIGUE-HOLVECK Fabienne.** Rédactrice à l'Hôpital.

CARTIER Robert. Professeur de Lettres, Officier d'Académie, Croix de Guerre 1939-1945, ex P. G.

CHOTIN Paul. Surveillant de Travaux, ex P. G., Médaille des Evadés.

Mme **DROUIN-SCHAAL Louise.** Contrôleur principal des P.T.T.

FERRÉ André. Principal du Collège de Garçons, Officier de l'Instruction Publique.

GOUVENOT Marcel. Employé de bureau, ex P. G.

GREGOIRE Roger. Commerçant, ancien coureur cycliste.

GRILLET Maurice. Employé de chaix, ex P. G.

GROSJEAN Marc. Agent d'exploitation des P.T.T.

LAROCHE Georges. Retraité, Croix de Guerre 1914-1918, Médaille du Travail.

LORRAIN Robert. Chef de bureau de la Sécurité Sociale à Toul, ex P. G.

MEDAL Gabriel. Artisan mécanicien, Croix de Guerre 1914-1918, Médaille Coloniale, Médaille du Travail.

MERMET Victor. Retraité S.N.C.F., Médaille Militaire, Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945, Médaille de la Résistance, Chevalier du Mérite Social.

MICHÉA Robert. Inspecteur des P.T.T.

MOHEN Robert. Inspecteur départemental de l'Enseignement du premier degré, Officier d'Académie, ex P.G.

MORLOT René. Agent des Ponts et Chaussées, Médaille Militaire, Croix de Guerre 1914-1918.

PARISOT Georges. Représentant de commerce, ex P. G.

RAGONNET Marie-Charles-Henri.

Lieutenant-Colonel d'artillerie en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 14-18, 39-45, Croix de guerre des T.O.E.

THIERY Pierre. Forgeron.

sont faits, rappelle les efforts consentis pour les écoles. Charles Bouquet revient sur le manque de logements. Rappelons que la ville a perdu près de la moitié de ses immeubles pendant la guerre. L'arrivée des Américains dans le cadre de l'OTAN a encore accentué les difficultés des Toulousiens pour se loger, certains propriétaires préférant louer à des familles de militaires américains plutôt qu'à des Toulousiens. Angèle Bohn réclame, elle aussi, plus de logements, l'augmentation des salaires et plus d'écoles.

Les résultats surprennent tous les candidats. Le docteur Schmidt sort grand vainqueur avec 2 008 voix contre 1 402 à Henri Miller qui fait les frais du recul du RPF et de la campagne de ses adversaires sur le problème des logements. Miller a perdu 4 élus ; il en comptait 12, il se retrouve avec 8 conseillers. Le docteur Schmidt en gagne 2, il totalise donc 10 élus. Les sociaux-chrétiens en gagnent 2 et les communistes conservent leurs trois élus. Difficile de connaître l'état d'esprit du docteur Schmidt. Malgré son excellent score, il n'a pas la majorité, même avec les voix des communistes pour retrouver son siège de maire. Il faudrait qu'un élu de la liste de Miller ou de Bouquet vote pour le candidat socialiste. Le jour de l'élection du maire, le 2 mai, pensant qu'il a peu de chance d'être élu, Schmidt ne fera pas de concession lors des discussions préliminaires avec les communistes pour leur ralliement. Henri Miller déclare que, pour des raisons de santé, il ne sera pas candidat. C'est donc Clément Baué qui est élu maire avec 14 voix, contre 10 à Schmidt, 3 voix pour Angèle Bohn.

Charles Bouquet est récompensé par le poste de 1^{er} adjoint, Jean Paul Binsinger 2^e adjoint, Marcel Vittemer 3^e adjoint et un seul élu des amis d'Henri Miller, Jean Masson, adjoint supplémentaire. Ce qui n'augure rien de bon pour la suite. Henri Miller demeure conseiller municipal jusqu'en 1959 et conseiller général jusqu'en 1964.



Décès d'Henri Miller, le **10 décembre 1969**, à l'âge de 85 ans. En 1953, le conseil municipal avait refusé d'accorder le titre de maire honoraire à Henri Miller. Les élus communistes et cinq socialistes avaient voté contre, six élus s'étaient abstenus dont un élu de la majorité. Il manquait une voix pour que l'homme qui avait présidé aux destinées de la commune pendant 16 ans soit gratifié du titre de maire honoraire. Jacques Gossot, maire de Toul de 1971 à 2001, donnera le nom d'Henri Miller à une place de la Ville haute.

Gérard HOWALD